



## **Les enfants sur le Net : une responsabilité partagée**

Les analyses de la FAPEO 2011

**Rédaction :**  
Jessica Mathy  
**Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel**  
Avenue du Onze novembre, 571040 Bruxelles  
02/527.25.75 - 02/525.25.70  
[www.fapeo.be](http://www.fapeo.be) - [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

**Avec le soutien de la Communauté française**

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Génération TIC</b>	<b>5</b>
Que font nos enfants sur le Net ?	5
<b>Internet, un outil formidable</b>	<b>6</b>
<b>Quels sont les risques réels du surf on-line ?</b>	<b>7</b>
Les <i>spams</i> et les virus	7
Les contenus haineux ou dangereux	7
L'atteinte à la vie privée	7
Le contenu pornographique	8
Le cyber-harcèlement	9
Les rencontres à risque	9
<b>Un accompagnement nécessaire et partagé</b>	<b>10</b>
Le rôle des parents	10
<i>Information et conscientisation</i>	10
Le rôle de l'école	11
<i>Des élèves déconnectés</i>	11
<i>Succession de plans d'action</i>	12
<i>Education aux médias</i>	13
<b>Bibliographie</b>	<b>14</b>

## Résumé

Les enfants et adolescents consomment aujourd'hui l'Internet sans modération. Présents sur les réseaux sociaux, les messageries instantanées, les blogs, les forums et autres espaces propres à la Toile, ces jeunes utilisateurs utilisent-ils cet outil de manière réfléchie et responsable ? Que font-ils devant leur ordinateur ? Les parents doivent-ils être inquiets ?

Pour répondre à ces questions, il convient de faire le point sur les pratiques des enfants sur Internet, de revenir sur la fracture numérique générationnelle, source potentielle de méconnaissance de l'outil et d'incompréhension, de mettre en avant les avantages de la Toile sans pour autant en oublier les risques, réels même s'ils ne doivent pas conduire à une approche alarmiste des nouvelles technologies.

Enfin, les parents, l'école et les politiques ont aussi leur rôle à jouer. Entre information, prévention, éducation ou encore organisation, chacun doit contribuer à faire de nos enfants des acteurs du Net avertis, autonomes et citoyens.

## Mots-clefs

Internet, NTIC, éducation aux médias, Passeport TIC, cyber-harcèlement, vie privée, fracture numérique, école, parents.

# Introduction

Un défi majeur pour un parent alpha en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle : être à l'heure, en phase avec son temps, être « in », « djeun » quoi ! Pas facile tout ça, surtout à l'ère du numérique, du technologique, des appellations bizarroïdes, des outils venus d'un ailleurs très lointain pour l'adulte qui ne possède pas d'actions chez Apple. Smartphone, Kinect, tweet, World of Warcraft, Android, avatar, geek, ça vous dit quelque chose ? Vous vous sentez un peu perdu ? Normal, ces termes font partie d'un lexique d'un nouveau type : le lexique technico-générationnel, des noms dont la définition ne se trouve pas – encore – dans le Petit Larousse. Tout un vocabulaire dédié à la sphère de l'Internet et face auquel un parent peut vite se sentir dépassé.

A l'ère des nouvelles technologies, deux camps se font face : il y a ceux qui savent, les « je suis né avec un ordinateur dans le berceau, j'ai appris à manier la souris avant de pouvoir épeler mon prénom », et puis, il y a les autres, ceux pour qui Web est le diminutif de Webber... Certes, le tableau est grossier et la dualisation ne peut s'arrêter là. Mais tout de même, 77% des Belges âgés entre 16 et 75 ans surfent sur Internet tous les jours<sup>1</sup>, alors que la proportion chez les jeunes âgés de 10 à 17 ans s'élève à plus de 90%<sup>2</sup>. Bien sûr, de nombreux parents possèdent eux-mêmes un ordinateur et savent sans doute utiliser une suite bureautique bien mieux que leur progéniture. Reste que les enfants ont plus qu'une longueur d'avance sur leurs parents lorsqu'il s'agit de manier l'outil « informatique » (bien que cela ne s'applique pas à la programmation). Et d'entraîner une réaction curieuse, sceptique, voire frileuse de la part des parents : mais que font nos enfants sur le Net ? Sont-ils en danger ? Doit-on leur interdire l'accès pour les protéger ?

Cette analyse vise à faire le point sur les pratiques des enfants et adolescents en matière de nouvelles technologies, et plus précisément sur Internet. Une approche qui se veut anti-alarmiste car Internet est un outil formidable, une porte ouverte sur le monde qui révolutionne notre rapport aux autres mais aussi à nous-mêmes. Cependant, il reste un lieu où il faut savoir se montrer prudent, ce qui ne veut pas dire paranoïaque...

---

<sup>1</sup> SPF Economie - Direction générale des Statistiques et Informations économiques (DGSIE), « La Belgique se numérise encore en 2010 », 23 février 2010, [http://economie.fgov.be/fr/binaries/ict2010-fr\\_tcm326-117754.pdf](http://economie.fgov.be/fr/binaries/ict2010-fr_tcm326-117754.pdf)

<sup>2</sup> CRIOC, « Internet : Les jeunes se sentent plus en sécurité, mais ont un comportement à risques », janvier 2010, [http://www.crioc.be/FR/doc/x/jeunesconsommation/document-4688-Internet\\_Les\\_jeunes\\_se\\_sentent\\_plus\\_en\\_s%C3%A9curit%C3%A9\\_mais\\_ont\\_un\\_comportement\\_%C3%A0\\_risques.html](http://www.crioc.be/FR/doc/x/jeunesconsommation/document-4688-Internet_Les_jeunes_se_sentent_plus_en_s%C3%A9curit%C3%A9_mais_ont_un_comportement_%C3%A0_risques.html)

## Génération NTIC

Les NTIC, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, font désormais partie du panorama familial, dans le sens où, si les adultes restent parfois en retrait par rapport à ces outils avancés, leurs enfants évoluent entourés de ces technologies qu'ils manient aisément à un âge de plus en plus précoce. En Belgique, l'âge moyen de l'initiation à l'Internet est de 9 ans. Soit un peu plus tard qu'en Suède ou au Danemark où, dès 7 ans, les petits découvrent déjà la Toile<sup>3</sup>.

Appelés *Digital Natives*, les enfants nés entre 1985 et 2000, une souris à la main, ne considèrent pas le Net comme un outil à risques. Selon le CRIOC, « 3 jeunes sur 4 déclarent qu'ils se sentent en sécurité en ligne<sup>4</sup> ». Aux parents donc de franchir le pas des nouvelles technologies et d'accompagner leurs jeunes internautes pour une utilisation du Net en toute sécurité. L'accompagnement commence par l'information. Démystifier la Toile, analyser à la fois ses atouts et ses limites, évaluer les risques réels et proposer des conseils pratiques et des pistes de solutions pour en discuter avec les ados, déterminer le rôle des parents : autant d'étapes nécessaires à la réduction de la fracture numérique générationnelle<sup>5</sup>.

## Que font nos enfants sur le Net ?

Un des nœuds de tension entre parents et enfants concerne les activités en ligne. Que font nos enfants sur la Toile en vérité ? Contrairement à l'idée répandue du geek (accro aux jeux et programmes informatiques) qui passe ses nuits devant l'écran à mitrailler des avatars vietnamiens, une étude du Centre de recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC) révèle que la principale activité en ligne de l'internaute âgé de 9 à 16 ans est la discussion instantanée, dite « chat » (83%), suivie de près par la consultation de sites (74%), les jeux sur ordinateurs seul ou en réseau, jeux sportifs en tête (68%) - 53% jouent en réseau avec des inconnus -, le téléchargement de musique (63%) et l'envoi d'e-mails ou de messages (62%)<sup>6</sup>. A noter que 64% des 9-16 ans ont un profil Facebook, certains contournant la restriction d'accès pour les moins de 13 ans<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> European Union & London School of Economics and Political Science, « Risks and Safety on the Internet. The perspective of European children. Full findings and policy implications from the EU Kids Online survey of 9-16 year olds and their parents in 25 countries », 2011, [www.eukidsonline.net](http://www.eukidsonline.net)

<sup>4</sup> *Idem*

<sup>5</sup> La fracture numérique en soi dépasse déjà l'accès aux nouvelles technologies, elle « se situe actuellement à un autre niveau: entre les utilisateurs qui savent travailler avec les TIC et qui sont en état de traiter les risques de manière responsable, et ceux qui n'en sont pas capables ». CRIOC, *op. cit.*

<sup>6</sup> CRIOC, « Jeunes et jeux vidéo », mars 2011, <http://www.crioc.be/files/fr/5744fr.pdf>

<sup>7</sup> European Union & London School of Economics and Political Science, *op. cit.*

L'écart des pratiques des NTIC entre générations se ressent surtout au niveau des pratiques quotidiennes : alors que plus de huit jeunes sur dix chattent lorsqu'ils sont en ligne, seuls 39% des adultes de 16 à 75 ans en font autant, préférant l'envoi d'e-mails (93%)<sup>8</sup>. Dans la sphère privée, nous imaginons donc les parents se servir du Net comme outil de communication ou d'information, pour consulter les horaires du train, de la piscine ou de l'administration. Mais il existe aussi des adultes, parfois parents, qui passent des nuits blanches à jouer sur l'ordinateur, eux-mêmes victimes d'une consommation Internet aux limites du pathologique. Pas facile dans ce cas d'adopter un discours cohérent face à son enfant en prônant le « fais ce que je dis, pas ce que je fais »...

## Internet, un outil formidable

Internet représente à la fois un monde nouveau, aux incroyables possibilités et un outil à risques. La frontière entre les deux n'est pas toujours facile à définir. Pas question pourtant de laisser la peur prendre le dessus. Internet, c'est comme le saut à l'élastique, il faut juste être bien sécurisé avant de sauter !

Outil pratique, Internet nous livre 500 milliards de giga-octets de données en quelques clics. Utile pour connaître la programmation au cinéma ou les résultats d'un match de foot. En revanche, dans le cas d'une recherche documentaire pointue, l'immédiateté du résultat ainsi que la variété des sources mettent l'utilisateur face à la question de l'authenticité et la fiabilité des informations trouvées. L'esprit critique, le recoupage et l'identification permettront à l'enfant-adolescent de s'assurer de la pertinence du résultat de sa recherche.

Outil ludique, Internet permet de jouer en ligne (individuellement) ou en réseau (en collectif, avec d'autres utilisateurs), de télécharger des films ou de la musique, de « chatter » avec les copains, d'actualiser son profil sur un réseau social, de commenter un article sur un forum, etc.

Outil éducatif, Internet permettra à la maison d'effectuer des recherches scolaires, de se documenter, de lire le journal (« Le Journal des Enfants » par exemple<sup>9</sup>) ; et à l'école, de s'ouvrir sur l'extérieur, de se former à distance, de visiter virtuellement un musée. Outil de sensibilisation aussi : aux Droits de l'Homme, à l'environnement, etc.

---

<sup>8</sup> SPF Economie et de la Direction générale des Statistiques et Informations économiques (DGSIE), *op. cit.*

<sup>9</sup> <http://www.jde.fr>

## Quels sont les risques réels du surf on-line ?

Halte aux clichés : le prédateur sexuel n'est pas le risque majeur sur Internet. Il existe une hiérarchie des risques, construite par l'Union européenne à partir d'une étude auprès des 9-16 ans mais aussi de leurs parents, et ce dans les 27 pays de l'UE<sup>10</sup>.

### Les *spams* et les virus

Les *spams* sont des messages non-sollicités comme de la publicité invasive ciblée selon les intérêts de l'internaute. Le risque premier est l'apparition d'un virus à l'ouverture de ces fenêtres (le dommage est matériel et énerve avant tout l'acheteur, souvent le parent). Toutefois, ces *spams* peuvent conduire à des arnaques, surtout dans le cas d'annonces qui promettent le gain de sommes astronomiques en répondant à quelques questions.

De plus, la confrontation permanente à des messages publicitaires peut avoir un impact sur le besoin croissant de consommation.

### Les contenus haineux ou dangereux

Qu'entend-t-on par contenu dangereux ? Il s'agit principalement de messages racistes (12% des enfants exposés), pro-anorexie, prônant l'auto-mutilation (7%), vantant les drogues ou à caractère suicidaire (5%)<sup>11</sup>.

Outre les contenus dérangeants, certains messages peuvent revêtir un caractère illégal, mais sont difficilement évitables en raison du caractère transfrontalier d'Internet.

### L'atteinte à la vie privée

Le risque majeur, et pourtant facilement évitable, est la divulgation d'informations personnelles qui survient après la collecte et le traitement de données qui peuvent être revendues à des fins commerciales. Ces données, souvent nécessaires à l'ouverture d'un compte d'utilisateur, comportent le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, voire le numéro de compte bancaire.

Les jeunes utilisateurs peuvent aussi subir une atteinte à la vie privée dans le cas d'un *hacking* (piratage) de leur messagerie ou profil (10% des enfants concernés), et

---

<sup>10</sup> European Union & London School of Economics and Political Science, *op. cit.*

<sup>11</sup> *Idem.*

dans 9 cas sur 10 l'usurpateur est un proche de la « victime »<sup>12</sup>. Une victime qui peut aussi devenir auteur du délit dans le cas de la diffusion de photos ou vidéos embarrassantes (ivresse, scène érotique...), ce qui peut porter atteinte à la réputation d'autrui.

Il est utile de rappeler aux jeunes internautes la notion de responsabilité juridique en ce qui concerne les calomnies ou injures proférées à l'encontre d'autrui. Par exemple, la mise en ligne d'un faux profil destiné à salir la réputation d'un tiers est un délit (faux en informatique) passible d'emprisonnement. Ce type de condamnation pourrait s'intensifier à l'avenir puisque Facebook collabore avec la *Computer Crime Unit* afin de retracer plus rapidement les adresses IP (qui permettent d'identifier l'ordinateur utilisé) des expéditeurs<sup>13</sup>.

Le droit à l'image, et donc au contrôle de l'image que l'on reflète ou projette dans les médias (Internet est considéré comme un média), ne s'arrête pas à notre enfant. Il est donc judicieux de sensibiliser à cette question en partant de la célèbre maxime « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse ».

## Le contenu pornographique

Si 17% des enfants voient ce type d'image en ligne, 33% y sont aussi confrontés hors-ligne<sup>14</sup>, c'est-à-dire par la télévision ou les magazines. Les sources varient. Il peut s'agir de *pop-up* où l'image jaillit sur l'écran alors que l'enfant s'adonne à une autre activité. Les sites de téléchargement sont aussi une source majeure de diffusion de contenus pornographiques. Les mots-clés tapés dans la barre de recherche peuvent amener l'utilisateur sur une mauvaise piste, et il faudra attendre la fin du téléchargement pour s'apercevoir du réel contenu. Bien entendu, les sites classés X sont une source évidente, mais ils supposent que l'ado se soit connecté en toute connaissance de cause. Les réseaux sociaux et sites de jeu présentent également des risques, mais à moindre échelle.

Le contenu pornographique varie : il peut s'agir de parties intimes, d'un corps nu ou d'un acte sexuel. Seul un enfant sur vingt qui a déjà été confronté à ce type de contenu s'est dit dérangé<sup>15</sup>.

La sécurisation de la ligne ainsi que l'instauration d'une liste noire peuvent aider à se prémunir de ce genre de contenu.

---

<sup>12</sup> *Idem.*

<sup>13</sup> WAUTERS Laurence, « Dix mois ferme pour un faux profil sur un site gay », *Le Soir*, 18 mai 2011, p.8.

<sup>14</sup> European Union & London School of Economics and Political Science, *op. cit.*

<sup>15</sup> *Idem.*

## Le cyber-harcèlement

Il s'agit d'un phénomène encore relativement peu connu et qui pourtant peut être potentiellement traumatisant pour les enfants qui en sont victimes. Le cyber-harcèlement est un harcèlement, qui, s'il s'effectue de manière virtuelle via des sms ou des messages postés sur Internet, n'en reste pas moins bien réel puisqu'il est généralement le prolongement d'attaques vécues en classe ou au sein de l'école. Tout comme le harcèlement, le cyber-harcèlement est fait d'insultes, de menaces et de rumeurs, mais peut aussi passer par l'usurpation d'identité sur le Net voir le « virussage » d'un compte en ligne.

La particularité du cyber-harcèlement est qu'il y a autant d'enfants victimes qu'auteurs. Soit 6% de victimes *on-line* pour 13% *off-line* (sans écran interposé), mais 12% d'auteurs à la fois en ligne et hors ligne<sup>16</sup>. Le manque de conscientisation et la dédramatisation des faits y sont pour beaucoup. A noter aussi que les filles sont plus à risque que les garçons et qu'un enfant victime sur quatre n'en parle pas, laissant le problème enfler et provoquent ainsi une perte de l'estime de soi, des troubles de la sociabilité, voire de l'agressivité.

Face au harcèlement en général, il est conseillé de dialoguer, de ne pas sous-estimer les conséquences et d'en avertir les autorités compétentes si le problème prend de l'ampleur.

## Les rencontres à risque

Si un enfant sur trois a déjà « chatté » avec une personne jamais rencontrée en face-à-face<sup>17</sup> (soit quelqu'un relié à son réseau, par exemple l'ami d'un ami), un sur quatre discute avec un parfait inconnu, et 12% des enfants passent le cap de la discussion en ligne à la rencontre réelle<sup>18</sup>. Il s'agit dans la plupart des cas (63%) de quelqu'un du même âge et un enfant sur deux avertit quelqu'un de cette rencontre.

Si la rencontre à risque est donc faible, elle reste plausible, il est prudent de garder un œil sur les fréquentations de nos enfants. Ainsi, un enfant sur cent qui a franchi le cap du virtuel au réel a vécu une expérience désagréable. Et pas toujours avec quelqu'un de plus âgé<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> *Idem.*

<sup>17</sup> *Idem.*

<sup>18</sup> CRIOC, « Internet : Les jeunes se sentent plus en sécurité, mais ont un comportement à risques », *op. cit.*

<sup>19</sup> European Union & London School of Economics and Political Science, *op. cit.*

# Un accompagnement nécessaire et partagé

## Le rôle des parents

Interdire Internet ? Pas sûr que cela soit vraiment efficace au vu des nouveaux modes de consommation des NTIC de nos adolescents : en effet, si 58% des enfants utilisent l'ordinateur familial, 1 sur 3 a un accès à Internet dans sa chambre ou via son gsm tandis que 26% surfent via des consoles de jeu de type Playstation<sup>20</sup>. Sans oublier qu'Internet est aussi disponible à l'école, chez les amis, dans les cyber-cafés ou certaines associations de quartier. Le contrôle parental ne peut donc se réduire à une prohibition de l'outil car cela ne reviendrait qu'à fermer une toute petite porte d'accès sur la Toile.

Il est plutôt recommandé de s'intéresser aux pratiques de nos enfants. En effet, 40% des parents dont l'enfant a vu une image à caractère sexuel ne le sait pas, ou ne veut pas le savoir<sup>21</sup>. Et un parent sur huit ne pose aucune question quant aux activités de son enfant sur l'ordinateur.

D'après l'étude du CRIOC sur les pratiques des jeunes sur Internet, « plus de 6 jeunes sur 10 déclarent que leurs parents n'imposent pas de règles pour surfer. Seulement 1 jeune sur 4 doit respecter certaines règles pour chatter et à peine 1 sur 5 doit le faire pour télécharger des sonneries ou des films. Le contrôle parental est le plus sévère chez les enfants de 10 ans: la durée pour chatter et surfer est limitée et des restrictions sont imposées pour les téléchargements<sup>22</sup> ». Des chiffres interpellants car, en effet, difficile de responsabiliser son enfant sans accompagnement.

### *Information et conscientisation*

S'informer est aussi essentiel. Découvrir les sites sur lesquels les ados surfent, afin de combler le fossé et de pratiquer un apprentissage inversé, passer en revue les risques et conscientiser l'enfant à une utilisation responsable d'Internet, établir des règles d'utilisation (pourquoi ne pas rédiger une charte ?), mais aussi se former à la sécurité en ligne<sup>23</sup>, autant de conseils pour arrêter de stresser !

Il ne revient donc pas à l'enfant ou adolescent de se former seul à l'utilisation d'Internet en toute sécurité. Le jeune expérimente, dépasse parfois les limites, se croit invincible. Aux adultes qui l'entourent de lui ouvrir les yeux sur cet outil utile mais aussi potentiellement nuisible lorsqu'il est utilisé de manière irréfléchie.

---

<sup>20</sup> *Idem.*

<sup>21</sup> *Idem.*

<sup>22</sup> CRIOC, *op.cit.*

<sup>23</sup> Il existe des opérateurs qui permettent aux parents de se former à la sécurité en ligne.

## Le rôle de l'école

David Lallemand, chargé de communication auprès du Délégué général aux droits de l'enfant, reconnaît que « les nouvelles technologies de l'information et ceux qui y exploitent des idées qui mobilisent en masse (comme pour Facebook) comportent des dangers, il serait idiot de le nier. Mais elles ouvrent aussi de nouvelles perspectives de rencontre, d'échange, de mélange culturels. Il est important de ne pas rater le rendez-vous avec le futur. A ce titre il faudrait sans doute une révolution à l'école pour qu'elle prenne plus et mieux en compte ces technologies qui sont finalement présentes partout dans la vie de nos enfants sauf pendant leurs heures de cours. Le décalage est immense et incohérent<sup>24</sup> ».

En effet, la technologie évolue sans cesse, la société s'ajuste, les enfants renouvellent leurs pratiques, redéfinissant ainsi leurs besoins et attentes au gré des avancées de la modernité, les parents s'adaptent, ou essaient tout au moins. Mais l'école ? Quelles formes de changement pour cette institution séculaire qui tend à s'asseoir sur des pratiques trop souvent figées ?

### *Des élèves déconnectés*

Le décret Missions de 1997<sup>25</sup> prône l'appropriation des savoirs, la responsabilité citoyenne ou encore l'émancipation sociale. Près de 15 ans plus tard, nous supposons donc que les élèves s'approprient l'outil informatique au sein de leur classe. Il va de soi que les écoles sont équipées d'ordinateurs modernes avec connexion Internet et suite bureautique à jour. Bien sûr que nos enfants apprennent à utiliser correctement les nouvelles technologies, qu'ils suivent un cours de méthodologie de la recherche d'informations en ligne, qu'ils sont sensibilisés aux questions de droit d'auteur ou de respect de la vie privée, qu'ils savent se prémunir des risques du Web. Evidemment, les professeurs développent des pédagogies nouvelles, en accord avec les nouvelles technologies. Le cours de français se poursuit sur Twitter, le contrôle de géographie requiert l'utilisation de Google Earth. C'est une évidence, non ? Plutôt un rêve éveillé, comme le démontre l'analyse « Les jeunes off-line » de la Communauté française qui révèle que seuls 20% des jeunes bruxellois se connectent à l'école contre 55% de jeunes hollandais<sup>26</sup>...

Il est vrai que certaines écoles ont investi dans du matériel informatique, et ce dans les divers niveaux et orientations d'enseignement. Et à la lecture de quelques projets

---

<sup>24</sup> Rédaction en ligne, « Facebook : il faudrait une révolution à l'école », *Le Soir*, 25 mai 2011, <http://www.lesoir.be/debats/chats/2011-05-24/facebook-il-faudrait-une-revolution-a-l-ecole-841909.php>

<sup>25</sup> [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_006.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_006.pdf)

<sup>26</sup> Service de la Recherche du Secrétariat général du Ministère de la Communauté française, « Les jeunes off-line », *Faits&Gestes*, Été 2010, p.5.

d'établissements, nous découvrons des projets NTIC : correspondance virtuelle entre écoles via un blog, journal de l'école sur le site web de l'école, utilisation des réseaux sociaux en classe à des fins pédagogiques, etc. Il n'en demeure pas moins qu'il existe encore des élèves qui suivent des cours d'informatiques munis d'un stylo et d'une feuille de papier pour unique équipement, des directions désemparées face à des cas de cyber-harcèlement au sein de leurs murs, des jeunes qui entrent à l'école comme ils débarqueraient sur une autre planète, loin de leurs réalités.

Pourtant, le programme cyber-écoles, lancé en 1998 et promouvant « l'éducation à l'usage intelligent TIC », devait fournir 1791 écoles primaires, 435 écoles secondaires et 105 établissements de promotion sociale en Communauté française d'un « équipement informatique adapté et performant<sup>27</sup> ». Dix ans plus tard, des écoles attendaient toujours l'informaticien qui viendrait installer ces équipements... Le projet Cyberclasses a été mis sur les rails pour pallier au manque : un investissement de la Région wallonne devait permettre de « doubler le nombre global d'ordinateurs dans les écoles et de créer un véritable réseau sur 3 ans ». Un des objectifs de ce plan était, d'ici 2011, d'installer 40.000 ordinateurs neufs, soit 1 pour 15 élèves<sup>28</sup>. Cherchez l'erreur.

Parallèlement à Cyberclasses, de nouveaux projets pédagogiques voyaient le jour : colloques TIC, e-Twinning, portail TICE ou encore Passeport TIC. Créé en 2003 par l'Administration, le Passeport TIC est un outil développé pour « permettre aux jeunes d'utiliser l'outil informatique de manière pertinente et éthique dans le cadre de leurs études<sup>29</sup> ». Concrètement, l'élève, sur base volontaire, est évalué sur un ensemble de compétences relevant des technologies de l'information et de la communication, et reçoit, en cas de réussite, ce passeport qui atteste de sa maîtrise technique. Cette évaluation est toujours mise en œuvre aujourd'hui.

### *Succession de plans d'action*

Aujourd'hui, 13 ans plus tard, on est encore loin des objectifs fixés au gré des plans d'action successifs. Mais tout le monde est d'accord sur l'absolue nécessité d'équiper nos écoles des nouvelles technologies. D'ailleurs, un nouveau projet wallon baptisé « L'école numérique de demain. Un nouveau plan TIC au service de l'éducation<sup>30</sup> » nous promet des « écoles du futur » d'ici 2025. Les élèves seront alors munis d'une tablette numérique dans leur cartable, les bâtiments publics et écoles disposeront

---

<sup>27</sup> Agence wallonne des télécommunications, « Le programme cyber-écoles », <http://www.awt.be/web/edu/index.aspx?page=edu,fr,010,500,010>

<sup>28</sup> Région wallonne, « Des outils informatiques modernes dans toutes les écoles de la Région wallonne », <http://cyberclasse.wallonie.be/pages/cyberclasse-en-detail/index.html>

<sup>29</sup> Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, « Passeport TIC : accueil », <http://www.enseignement.be/index.php?page=26142>

<sup>30</sup> Le plan en détails sur [http://www.scribd.com/full/57926001?access\\_key=key-p71ham70vopxzfky3ur](http://www.scribd.com/full/57926001?access_key=key-p71ham70vopxzfky3ur)

d'une connexion haut débit, des programmes de sensibilisation aux TIC seront adressés aux plus jeunes, etc.<sup>31</sup> Ce Plan TIC s'opèrera autour de trois axes dits complémentaires : les TIC comme auxiliaires de l'apprentissage, comme sujet d'étude et comme support de la communauté éducative. De quoi peut-être parvenir à un renouveau pédagogique davantage en accord avec les réalités actuelles.

A l'heure où les politiques se concertent et consultent tous azimuts dans l'optique de réformer la formation initiale des enseignants, il paraît dès lors crucial d'intégrer des modules d'éducation aux nouvelles technologies au sein du cursus de formation des futurs instituteurs et professeurs.

### *Education aux médias*

Des cours d'éducation aux médias demeurent essentiels pour s'assurer que nos enfants deviennent des acteurs du Web responsables, autonomes et citoyens. Une information et une formation qui, pour toucher les plus jeunes, doivent avant tout être dispensées aux enseignants afin de perpétuer la transmission du savoir.

Dans cette optique, le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (CESM)<sup>32</sup>, dans lequel siège la FAPEO, a rédigé la « Déclaration de Bruxelles pour l'Éducation aux Médias tout au long de la vie<sup>33</sup> », un document qui suggère quelques pistes à l'attention des acteurs concernés par la mise en œuvre d'une éducation aux médias continue: animateurs, éducateurs, enseignants, formateurs, responsables d'industries et d'institutions médiatiques, d'organisations éducatives (scolaires et non scolaires), responsables des politiques éducatives, institutions de recherche...

L'usage raisonné des TIC relève clairement d'une responsabilité partagée.

---

<sup>31</sup> Portail Wallonie/Communauté française, « Le calendrier du Plan TIC », <http://marcourt.wallonie.be/actualites/~le-calendrier-du-plan-tic.htm?lng=fr>

<sup>32</sup> <http://www.csem.cfwb.be/>

<sup>33</sup> [http://www.declarationdebruxelles.be/accueil\\_site.php](http://www.declarationdebruxelles.be/accueil_site.php)

# Bibliographie

## Articles de presse

WAUTERS Laurence, « Dix mois ferme pour un faux profil sur un site gay », *Le Soir*, 18 mai 2011, p.8.

Rédaction en ligne, « Facebook : il faudrait une révolution à l'école », *Le Soir*, 25 mai 2011, <http://www.lesoir.be/debats/chats/2011-05-24/facebook-il-faudrait-une-revolution-a-l-ecole-841909.php>

## Etudes et analyses

CRIOC, « Jeunes et jeux vidéo », mars 2011, <http://www.crioc.be/files/fr/5744fr.pdf>

CRIOC, « Internet : Les jeunes se sentent plus en sécurité, mais ont un comportement à risques », janvier 2010, [http://www.crioc.be/FR/doc/x/jeunesconsommation/document-4688-Internet\\_Les\\_jeunes\\_se\\_sentent\\_plus\\_en\\_s%C3%A9curit%C3%A9\\_mais\\_ont\\_un\\_comportement\\_%C3%A0\\_risques.html](http://www.crioc.be/FR/doc/x/jeunesconsommation/document-4688-Internet_Les_jeunes_se_sentent_plus_en_s%C3%A9curit%C3%A9_mais_ont_un_comportement_%C3%A0_risques.html)

European Union & London School of Economics and Political Science, « Risks and Safety on the Internet. The perspective of European children. Full findings and policy implications from the EU Kids Online survey of 9-16 year olds and their parents in 25 countries », 2011, [www.eukidsonline.net](http://www.eukidsonline.net)

Service de la Recherche du Secrétariat général du Ministère de la Communauté française, « Les jeunes off-line », *Faits&Gestes*, Eté 2010, p.5.

SPF Economie - Direction générale des Statistiques et Informations économiques (DGSIE), « La Belgique se numérise encore en 2010 », 23 février 2010, [http://economie.fgov.be/fr/binaries/ict2010-fr\\_tcm326-117754.pdf](http://economie.fgov.be/fr/binaries/ict2010-fr_tcm326-117754.pdf)

## Sites Internet

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, « Passeport TIC : accueil », <http://www.enseignement.be/index.php?page=26142>

Agence wallonne des télécommunications, « Le programme cyber-écoles », <http://www.awt.be/web/edu/index.aspx?page=edu,fr,010,500,010>

Région wallonne, « Des outils informatiques modernes dans toutes les écoles de la Région wallonne », <http://cyberclasse.wallonie.be/pages/cyberclasse-en-detail/index.html>

Portail Wallonie/Communauté française, « Le calendrier du Plan TIC », <http://marcourt.wallonie.be/actualites/~le-calendrier-du-plan-tic.htm?lng=fr>

Conseil Supérieur de l'Education aux Médias, <http://www.csem.cfwb.be/>

Conseil Supérieur de l'Education aux Médias, [http://www.declarationdebruxelles.be/accueil\\_site.php](http://www.declarationdebruxelles.be/accueil_site.php)

# Textes légaux et décrets

Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juillet 1997, [http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_006.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557_006.pdf)